



# **La Commission présente une nouvelle stratégie européenne pour l'adaptation au changement climatique**



## **Thématique**

Environnement, Développement durable

## **Type d'actualité**

En direct de Bruxelles

## **La Commission présente une nouvelle stratégie européenne pour l'adaptation au changement climatique.**

La Commission a présenté le 24 février 2021 la nouvelle stratégie de l'Union européenne relative à l'adaptation au changement climatique, « Bâtir une Europe résiliente », qui doit traduire l'ambition du Green Deal d'améliorer la résilience du territoire européen face aux effets du changement climatique. Cette nouvelle stratégie actualise une précédente version adoptée en 2013 qui avait notamment encouragé l'adoption par tous les Etats membres de stratégies nationales.

L'objectif de cette nouvelle stratégie est de se concentrer davantage sur l'élaboration de solutions, au-delà de la compréhension du phénomène et de ses effets, et de passer de la planification à la mise en œuvre concrète :

- continuer à améliorer les connaissances sur les effets du changement climatique et les solutions d'adaptation, notamment à travers des projets de recherche financés par Horizon Europe (le programme européen pour la recherche et l'innovation 2021-2027) et le lancement de l'Observatoire du climat et de la santé ;
- renforcer la planification de l'adaptation en assurant d'une part une préparation au niveau local et non plus national et en multipliant la conduite d'évaluations locales des risques climatiques;
- accélérer le déploiement de mesures d'adaptation innovantes, notamment à travers la « Mission Adaptation au changement climatique » d'Horizon Europe (les missions d'Horizon Europe visent à faire travailler ensemble les acteurs de la R&I européenne sur des objectifs précis et identifiables par les citoyens) ;
- renforcer la résilience face au changement climatique à l'échelle mondiale en participant activement aux instances de concertations internationales.

La Commission propose ainsi de mieux prendre en compte les besoins des autorités régionales, qui sont en charge de la planification territoriale, un outil clé pour réduire les répercussions des effets du changement climatique, comme les événements météorologiques extrêmes.

La nouvelle stratégie vise également à mettre en places des mesures pour protéger les groupes les plus vulnérables en améliorant la gestion des ressources naturelles disponibles, en limitant les déplacements forcés de population dus à la dégradation

d'un territoire et en augmentant la résilience des chaînes d'approvisionnement des biens et services de base au sein de l'UE.

Ces objectifs seront traduits plus concrètement dans les différentes politiques sectorielles de l'UE et des Etats membres, avec notamment le fléchage de 30 % des ressources du budget européen 2021-2027 et du plan de relance européen en faveur des objectifs climatiques (atténuation et adaptation).

La stratégie ne présente cependant pas d'objectifs contraignants au niveau européen, les solutions apportées à l'adaptation climatique restent donc principalement des décisions nationales.

La démarche régionale d'adaptation du territoire, le GIEC Normand, pourra s'inscrire dans cette dynamique, en participant notamment aux travaux de la future « Mission Adaptation au changement climatique » d'Horizon Europe, qui proposera plusieurs dispositifs d'assistance technique pour la réalisation d'évaluation des risques climatiques, leur intégration dans les politiques publiques régionales, ainsi que de possibles soutiens financiers pour le développement de solutions innovantes d'adaptation.